

## **Contribution de la XXIIème COSAC**

Lisbonne, 29-30 mai 2000

### **CONTRIBUTION**

1. Considérant la réunion extraordinaire du Conseil européen consacrée à l'emploi, aux réformes économiques et à la cohésion sociale, la COSAC exprime son soutien au nouvel objectif stratégique de l'Union consistant à baser son économie sur une société de connaissance.
2. La COSAC reconnaît l'importance de l'engagement en faveur d'un espace européen de recherche, dans lequel se développent les technologies d'information comme forme de modernisation, de lutte contre l'exclusion sociale, et de promotion de la cohésion économique et sociale.
3. La COSAC demande à la Commission, au Conseil et au Parlement européen, d'adopter un agenda européen pour promouvoir la modernisation et la croissance économique, l'emploi, l'amélioration de l'éducation et de la formation professionnelle et la lutte contre toutes les formes d'exclusion et de discrimination.
4. La COSAC estime que tous les Etats membres de l'Union doivent adhérer à la lettre et à l'esprit des Traités, notamment pour ce qui concerne le marché unique européen.
5. La COSAC considère que la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne constitue une occasion importante pour assurer aux citoyens européens une plus grande protection par rapport à l'ordre juridique de l'Union européenne, tout comme pour rendre les droits fondamentaux plus visibles par les citoyens et les institutions. La création de la Charte peut avoir des conséquences plus larges dans l'avenir de l'Union, étant nécessaire de préserver le lien avec la Convention européenne des Droits de l'Homme, dans le respect de la jurisprudence de la Cour du Luxembourg et de la Cour de Strasbourg.
6. La COSAC demande aux institutions européennes et à la CIG de prendre en considération l'effort effectué par la Convention chargée de l'élaboration de la Charte des droits fondamentaux.
7. La COSAC demande à la Convention chargée de l'élaboration de la Charte des droits fondamentaux de tenir compte de l'opinion des pays candidats et de leurs Parlements sur cette question.
8. La COSAC exprime son soutien au processus d'élargissement de l'Union européenne et demande aux gouvernements participants à la CIG d'intensifier leur travail de façon à ce que le processus de ratification de la révision du traité commence en début de l'année prochaine.